



LAURÉAT DU PRIX GRAND PRIX RSE



4 dossiers ont été particulièrement salués par les étudiants de l'ESSEC et le jury :

- Le lancement d'Eurêcook, un service innovant de location d'appareils culinaires destiné aux particuliers
- La création d'une boucle d'économie circulaire en partenariat avec Veolia.
- L'extension de sa politique réparabilité 10 ans à l'ensemble de ses marques et dans tous les pays
- Le soutien par le Fonds Groupe Seb de la Banque Solidaire de l'Équipement Emmaüs Défi.

Vous pouvez découvrir l'intégralité des dossiers au sein des catégories de prix concernées

ONT ÉGALEMENT ÉTÉ NOMINÉS :





LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DU GROUPE SEB

Le Groupe SEB s'engage depuis plusieurs années dans une démarche à la fois éthique, économiquement rentable, socialement équitable et écologiquement responsable.

La Direction Développement Durable, créée en 2004, est rattachée à la Direction Générale des Ressources Humaines dont le Directeur est membre du Comité exécutif. Composée d'une équipe de 6 personnes, dont 2 personnes détachées au Fonds de dotation du Groupe SEB, la Direction Développement Durable harmonise et impulse une démarche collective et participative. En plus des réunions avec chaque métier qu'elle organise deux fois par an pour le suivi des projets et des plans d'actions, elle s'appuie sur un Comité de pilotage dédié. Afin d'ancrer les enjeux du développement durable à tous les niveaux de l'entreprise et sur tous les continents, ce Comité de pilotage compte une vingtaine de membres multi-activités et multi-métiers (communication, qualité/environnement, innovation, achats, logistique, marketing...) et se réunit deux à trois fois par an.

A l'écoute de l'« écosystème » du Groupe, la Direction Développement Durable a initié en 2013 un courant d'échanges avec un panel de parties prenantes du Groupe afin de recueillir leurs avis et suggestions sur sa politique de développement durable. Ce panel se compose de 8 experts internationaux externes et d'un représentant des salariés, membre du Comité de Groupe européen. Le panel de parties prenantes s'est réuni 3 fois depuis 2013. La dernière édition a été l'occasion d'échanger avec le panel sur deux sujets clés pour le Groupe : l'économie circulaire et l'accessibilité des produits aux populations modestes (approche *Bottom of the Pyramid*).

En 2013, la Direction de l'Audit a intégré le Code éthique et la Charte des achats responsables dans le Manuel de contrôle interne, ce qui a conduit au renforcement des contrôles sur les volets éthiques, sociaux et environnementaux dans tous les processus du Groupe. D'autre part, lors des études préalables aux acquisitions de sociétés, la Direction de la Stratégie passe en revue les questions sociales et environnementales au moyen d'une grille de questionnement inspirée, entre autres, du HRCA Quick Check*. Le Groupe SEB a également fait vérifier ses données extra-financières 2015 par le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit. Par ailleurs, le développement durable fait l'objet d'une présentation spécifique au Comité des Nominations et Rémunérations et au Conseil d'Administration.

Afin de structurer sa démarche développement durable, le Groupe SEB a défini 5 enjeux majeurs. Ils font l'objet de plans d'actions spécifiques sur plusieurs années, dans une logique d'amélioration continue.

1. Veiller au respect des principes éthiques du Groupe

Poursuivant une stratégie de croissance internationale, le Groupe SEB s'engage à ce qu'elle se fasse dans le respect de ses principes éthiques en matière sociale, sociétale et environnementale. Le Code éthique du Groupe constitue un cadre de référence commun à tous les collaborateurs et couvre l'ensemble des entités dans le monde. Le Groupe veille également à intégrer ses exigences tout au long de la chaîne de valeur grâce notamment à un renforcement des audits sociaux et environnementaux ainsi qu'à la mise en place de formations pour les acheteurs et les fournisseurs.

2. Poursuivre une politique sociale responsable

Le Groupe s'attache à consolider un socle social mondial basé sur les principes de non-discrimination et de respect des personnes. Il accorde une grande importance au développement des compétences de l'ensemble de ses salariés et favorise le dialogue social (au-delà des entités françaises qui sont en pointe dans ce domaine) : en moyenne, plus de 110 accords collectifs sont signés dans le monde chaque année. Il a aussi pour objectif de

s'assurer que, dans chaque pays, les collaborateurs bénéficient de bonnes conditions de travail au regard du contexte local. A ce titre, la santé et la sécurité font l'objet de plans d'actions ambitieux.

3. Agir dans le cadre d'un engagement citoyen

En phase avec ses valeurs fondatrices, le Groupe SEB accorde une grande importance à sa responsabilité sociétale. Dans les territoires où il est implanté, le Groupe agit en acteur économique responsable, comme en témoignent sa collaboration avec des entreprises d'insertion ou ses actions en faveur de la diversité et de l'égalité des chances. Il est aussi un membre actif de la communauté : il entretient de nombreux liens avec les acteurs locaux et participe aux débats de société, par exemple sur la nutrition et la santé. En cas de restructuration d'un site, il met tout en œuvre pour limiter l'impact des décisions sur les salariés et la vie locale. Son engagement sociétal se traduit également dans sa politique mécénat, structurée autour de la lutte contre l'exclusion. Cette politique s'exprime au travers de son Fonds de dotation et des multiples initiatives locales aujourd'hui coordonnées dans un esprit de partage des bonnes pratiques. L'ensemble des actions de mécénat représente chaque année plus de 2 millions d'euros (2,9 millions d'euros en 2015).

4. Innover durablement pour répondre aux attentes des consommateurs

La première exigence du Groupe SEB porte sur la qualité de ses produits. Améliorer le service après-vente et favoriser la réparation des produits plutôt que l'échange sont aussi deux axes clés de la politique du Groupe SEB vis-à-vis des consommateurs. Pour cela, le Groupe s'appuie sur un réseau de 6 500 réparateurs agréés dans le monde. C'est aussi dans cet esprit que le Groupe conçoit des produits qui respectent l'environnement et contribuent au bien-être et à la santé, comme la gamme Nutrition Gourmande. Le Groupe poursuit également ses efforts d'innovation pour rendre ses produits accessibles au plus grand nombre, notamment aux personnes à agilité réduite.

5. Réduire les impacts environnementaux

Plus de 90 % des usines du Groupe sont certifiées ISO 14001 et sont engagées depuis longtemps dans une amélioration continue de leur performance environnementale. Aujourd'hui, les efforts du Groupe pour réduire son empreinte écologique se concentrent particulièrement sur l'éco-conception des produits qui prend en compte tout leur cycle de vie : les produits de demain seront davantage recyclables, intégreront plus de matières recyclées et/ou renouvelables et consommeront encore moins d'énergie. Le guide éco-conception, finalisé en 2013 et déployé mondialement en 2014 et 2015, a donné une nouvelle impulsion à cette démarche. Le Groupe progresse aussi dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au transport des produits et composants.

Ces enjeux et les différents projets portés par le Groupe SEB sont en phase avec sa matrice de matérialité, publiée dans le Document de Référence 2015 (pages 82).

Pour progresser dans sa démarche de développement durable, le Groupe SEB s'appuie sur un dispositif d'évaluation interne (outil de reporting, suivi d'indicateurs, contribution de l'audit interne...) mais il est aussi très attentif aux avis externes. Plusieurs acteurs de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) ont ainsi intégré le Groupe SEB dans leurs indices. C'est le cas de Vigéo (indices Europe 120 et Eurozone 120), du Forum Ethibel (registres Excellence et Pioneer), d'EthiFinance (indice Gaïa) ou encore de FTSE Russell (Indice FTSE4Good).



*Grand Prix ESSEC des industries
de la Consommation Responsable*

Grand Prix RSE

Complément d'information

demandé aux candidats ayant déposé des
dossiers dans au moins 3 catégories de prix

Pour être éligible au Grand Prix RSE l'entreprise participante devra avoir déposé des dossiers de candidature dans au moins trois des sept catégories de prix

Elle est aussi invitée à faire parvenir à l'organisateur, pour appuyer sa candidature, les informations suivantes :

- 10 « indicateurs RSE » présentés ci-dessous
- Un memo d'une à deux pages présentant la démarche et la gouvernance de l'entreprise en matière de RSE.

Ces éléments sont à renvoyer pour le 12 octobre 2016, par mail à l'adresse GPrixRSE-chaireGC@essec.edu

Les 10 indicateurs RSE

Les données sont à fournir selon la disponibilité de l'information. L'entreprise participante indiquera à l'organisateur si certains indicateurs sont indisponibles en le notant sur le document ci-dessous, ceci engageant sa bonne foi.

Le périmètre pris en compte : Activité de l'entreprise participante en France, données 2015 (ou 12 derniers mois selon exercice fiscal) et données 2015 vs 2014 (évolution en %).

Nom de l'entreprise : Groupe SEB

Contact : Joël Tronchon - jtronchon@groupeseb.com

Emissions de CO₂ directes et indirectes (TeqCo₂) par produit fini fabriqué

Année 2015

Le Groupe SEB communique ses émissions de CO₂ en valeur absolue. En effet, la définition d'un produit fini fabriqué est complexe et recouvre des réalités très vastes. L'indicateur émissions de CO₂ par produit fini fabriqué est donc peu pertinent dans le cas du Groupe SEB.

(périmètre entités certifiées ISO 14001)

(en tonnes équivalent CO ₂)	2015		2014		2013	
	Monde	Monde hors Supor	Monde	Monde hors Supor	Monde	Monde hors Supor
Émissions de gaz à effet de serre	239 911	61 657	234 780	61 241	231 181	64 283

Figure 1 : Emissions de gaz à effet de serre liées au processus de production (Source : Document de référence et rapport financier 2015)

Depuis 2011, cet indicateur couvre les émissions directes de gaz à effet de serre, dites de « scope 1 », induites par la combustion d'énergies fossiles, ainsi que les émissions indirectes issues de l'achat d'électricité, et dites de « scope 2 ». Le calcul de ces scopes se base sur une approche de contrôle financier. Les facteurs d'émission utilisés pour ce calcul sont issus du guide des facteurs d'émissions du Bilan Carbone Ademe (version 6.1 de juin 2010). Les quantités de gaz à effet de serre émis pour les scopes 1 et 2 sont en légère augmentation (**+ 2,2 % par rapport à 2014**) en cohérence avec les variations de la consommation en électricité et en gaz naturel qui représentent respectivement 76 % et 19 % des émissions des scopes 1 et 2.

(en tonnes équivalent CO ₂)	2015	2014	2013
Valeur moyenne des émissions de gaz à effet de serre	195 295	240 370 *	252 840

* Actualisation de la donnée suite à une erreur de comptage.

Figure 2 : Emissions de gaz à effet de serre liées au transport (Source : Document de référence et rapport financier 2015)

Les flux concernés par le calcul des émissions des gaz à effet de serre sont :

- le transport de composants et de matières premières entre les fournisseurs de rang 1 et le site de fabrication si celui-ci appartient au Groupe SEB ;
- le transport de produits finis entre les fournisseurs de rang 1 et les entrepôts des filiales du Groupe SEB ;
- le transport du produit fini entre son site de fabrication et l'entrepôt de la filiale ;
- la distribution depuis l'entrepôt de la filiale jusqu'à l'adresse de livraison du client.

Tous les modes de transport sont intégrés : routier, ferré, maritime, fluvial et aérien.

Les émissions de gaz à effet de serre liées au transport sont **en baisse de près de 19 % par rapport à 2014**.

% de recyclage ou valorisation par une filière spécifique

DÉCHETS

(périmètre entités certifiées ISO 14001)

(en tonnes équivalent CO ₂)	2015		2014		2013
	Monde	Monde hors Supor	Monde	Monde hors Supor	Monde hors Supor
Déchets Non Dangereux (DND)* (en tonnes)	20 112	14 770	22 121**	15 263**	15 851
Taux de DND traités en filière de recyclage* (en %)	73,2	77,5	69,6	80,1	77,6
Taux de DND traités en filière de valorisation énergétique* (en %)	5,7	7,8	4,6	6,7	9,2
Production de Déchets Dangereux – hors huiles usagées, effluents et boues (en tonnes)	1 429	1 182	1 506	1 331	1 169
Boues produites par nos stations d'épuration internes (en tonnes)	4 343	3 436	4 080	3 292	4 266

* Hors Huiles, Métaux et Boues.

** Actualisation de la donnée suite à une erreur de comptage.

Figure 3 : Quantité de déchets émise et taux traité en filière de recyclage (Source : Document de référence et rapport financier 2015)

Pour les déchets non dangereux, l'objectif du Groupe SEB est plus particulièrement de favoriser leur recyclage et/ou leur valorisation. En 2015, **73,2 % des Déchets Non Dangereux du Groupe ont ainsi été traités en filière de recyclage** et 5,7 % valorisés énergétiquement.

En 2015, les productions de Déchets Non Dangereux et Dangereux diminuent par rapport à 2014 (respectivement de 9,1 % et 5,1 %). Cette baisse s'explique principalement par la réduction de la production de déchets sur les sites de Supor.

Rejet d'eaux usées par année en 10⁶m³

Année 2015 : 3,192 10⁶m³

Evolution vs 2014 : -28,8 %

Des réparations sur les réseaux d'eau de Tefal Rumilly et l'optimisation des systèmes de refroidissement sur le site de Rowenta Vernon ont fortement contribué à la diminution de la consommation d'eau.

% de la masse salariale dédiée à la formation

Année 2015 : 2,53 % de la masse salariée

Evolution vs 2014 : -0,03 point

Les dépenses de formation de la filiale Supor s'élèvent pour cette année à 1,21 % de sa masse salariale (1,19 % en 2014). Les dépenses de formation du Groupe s'élèvent quant à elles à 2,53 % de sa masse salariale en 2015 (2,56 % en 2014). Hors Supor, ce pourcentage atteint 2,93 % au niveau Groupe (2,90 % en 2014).

% de femmes à des postes de direction

Année 2015 : les femmes totalisent 36,1 % de l'effectif des managers du Groupe.

Evolution vs 2014 : + 0,2 point

L'égalité professionnelle entre hommes et femmes fait partie intégrante de la politique de non-discrimination et de promotion de la diversité conduite par le Groupe SEB. En France, elle fait l'objet d'un accord collectif qui a été renouvelé fin 2015, à l'unanimité des partenaires sociaux. Dans le cadre de cet accord, chaque société française du Groupe élabore un plan d'action avec des indicateurs de suivi sur les thèmes de la rémunération, de la promotion/classification et de la formation. Il fait l'objet d'un Rapport annuel de situation comparée.

% emploi de personnes en situation de handicap

Année 2015 : 5,61 % (périmètre France)

Evolution vs 2014 : + 0,05 point (périmètre France)

En intégrant l'emploi de personnes handicapées via le recours aux intérimaires et aux ESAT, le taux de salariés handicapés en 2015 dépasse les 6 % légaux.

% CA consacré à l'engagement solidaire de l'entreprise

Année 2015 : 0,060%

Evolution vs 2014 : +0,009 points

Toutes actions confondues, le Groupe a consacré 2,85 millions d'euros au mécénat en 2015, en hausse de plus de 707 000 € par rapport à 2014. Cette augmentation s'explique principalement par les dons produits exceptionnels de Groupe SEB France au Fonds Groupe SEB.

8) Un indicateur au choix, concernant des actions visant les démarches de l'industriel en termes de développement de modes de consommation responsable (santé, sécurité produit, éducation, information produit ...)

Réparabilité (voir dossier « Fin de vie des produits ») : depuis 2012, le Groupe SEB qualifie, selon des normes précises, la « réparabilité économique et à long terme » de chacun de ses produits sortant d'usine : cet indicateur (suivi mensuellement par le comité exécutif) confirme que **97 % des appareils du Groupe sont réparables**.

9) et 10) Deux indicateurs au choix mettant en avant des réalisations particulièrement performantes de votre entreprise en matière de RSE

Plastique recyclé (voir dossier réduction de l'empreinte carbone) : Rowenta, marque du Groupe SEB, commercialise un générateur vapeur intégrant **48 % de matière recyclée**.



Eurêcook (voir dossier modes de consommation responsables) :

Après 9 mois d'expérimentation, la note de satisfaction du service Eurêcook est de **8/10** (+1 point par rapport à l'objectif).